

SECRÉTARIAT

DES INSTANCES

Le centre de gestion assure  
l'organisation et le fonctionnement  
des instances de dialogue social





Le dialogue social s'exerce au sein de différentes instances. Le Comité Social Territorial (CST) est en charge de rendre des avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. La Formation Spécialisée en matière de Santé Sécurité et des Conditions de Travail (F3SCT) contribue à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail. Les commissions administratives paritaires (CAP) et des commissions consultatives paritaires (CCP) sont deux instances qui doivent être consultées par l'employeur avant de prendre certaines décisions individuelles défavorables relatives à la carrière des fonctionnaires ou à la situation des contractuels (refus de titularisation, licenciement, sanction disciplinaire...).

Le CST et la F3SCT placés au centre de gestion sont commun à l'ensemble des collectivités de moins de 50 agents (les collectivités employant entre 50 et 200 agents ont leur propre CST qui exerce les missions de la F3SCT, les collectivités employant plus de 200 agents ont leur propre CST et F3SCT).

Les CAP et CCP placées auprès du centre de gestion sont communes à l'ensemble des collectivités affiliées.

La mission du centre de gestion est d'organiser les élections des représentants du personnel au sein de ces instances, de désigner les représentants des employeurs, d'organiser les réunions et d'en assurer le secrétariat.

Il s'agit également d'instruire les saisines des employeurs et de les accompagner dans la consultation de l'instance et la mise en œuvre de l'avis rendu.

### BÉNÉFICIAIRES

collectivité non affiliée

collectivité affiliée



### CONTACT

guichet.employeur@cdg25.org  
03 81 99 36 30



### TARIFICATION

Inclus dans la cotisation



### + NOS ATOUTS / NOTRE EXPERTISE

- Des instances mutualisées à l'échelon départemental
- Des réunions régulières pour une animation continue du dialogue social
- Des membres formés